

15, ROUTE DE MONTESSON : LA MAIRIE LIBRE

VIVE LA COMMUNE LIBRE DU PETIT-MONTESSON !

La révolution est-elle en train de gronder au Vésinet lorsque des habitants du quartier des Charmettes décident en 1926 de créer leur propre commune ? Non : leur seul but est de fonder une association destinée à faire la fête et à réunir des fonds pour les familles nécessiteuses.



La Commune libre du « Petit-Montesson – Pages et Charmettes » est née en 1926 : ce n'était ni une commune dissidente ni un ancêtre des conseils de quartier, mais une mairie pour rire, avec son maire et ses conseillers municipaux. Attention, il n'était pas question de parodier la municipalité, mais d'organiser - très sérieusement - des fêtes pour les enfants du quartier.

L'appellation de « Petit-Montesson » a été choisie en souvenir du nom donné par la Société Pallu au lotissement dont les parcelles ont été mises en vente dans les années 1860 et qui deviendra le quartier des Charmettes.

Créer une telle association n'était pas une initiative isolée : inspirés notamment de la Commune libre de Montmartre (1920), beaucoup de ces groupements ont vu le jour à travers la France au cours des années folles, comme par une volonté d'exorciser le traumatisme de la Première guerre mondiale. Saint-Germain-en-Laye, par exemple, avait sa commune libre de Montagne du Bon-Air.

Aux Charmettes, la Commune libre dépose officiellement ses statuts en octobre 1927. Camille Saulnier, maire du Vésinet, joue le jeu et les approuve. Le territoire de la commune libre est délimité par le rond-point Royal, le cimetière, le pont de la gare du Pecq et la rue des Sablons (Chatou). Un conseil d'administration est composé de 10 « conseillers municipaux libres » nommés pour 4 ans ; au cours de ses réunions, les discussions politiques et religieuses sont strictement interdites. Le siège social est fixé à la

« mairie libre », à savoir le café-tabac « A l'ami Jean-Bart » au 15, route de Montesson.

« Tous pour les gosses ! »

La Commune libre organise chaque année à partir de 1926, avec l'aide de subventions de la Ville, une grande fête foraine de quartier qui se tient deux dimanches de suite au mois de juin. Au cours d'un défilé, une véritable commune en miniature est reconstituée, avec son maire Prosper 1^{er} (Prosper Dodin, propriétaire de l'établissement du 15, route de Montesson,

« maire » de 1926 à 1931), puis Jean 1^{er} (Jean Planet, à partir de 1931) ; ses conseillers municipaux (pour la plupart des commerçants du quartier) ; son orchestre, les Bigotphones, dirigé par un certain Gégène et dont les musiciens jouaient avec des instruments bricolés de type kazoo ; sa reine et ses demoiselles d'honneur (Huguette Choffel, 16 ans, fut la première couronnée) ; son garde-champêtre (Eugène Masson, 69 ans, maçon) ; ses pompiers ; sa locomotive à vapeur ; ses devises : « Bien faire et laisser dire » et « TPLG » (« Tous pour les gosses ») ; ses hymnes : « Les Bout'-en-train » puis « la Chanson du coin » etc.



Blason de la Commune libre



Commune libre du Petit-Montesson. — Pages et Charmettes.

LE GARDE CHAMPÊTRE *MASSON*

Carte postale (collection Archives municipales)

En 1931, la fête prend un lustre particulier en accueillant Joséphine Baker, qui devient pour un jour marraine de la Commune libre. Les années suivantes, l'engagement de l'association en faveur des familles nécessiteuses s'accroît et elle devient l'œuvre « Les gosses à la mer » : des enfants du quartier sont envoyés en vacances ; des sorties champêtres et un arbre de Noël sont organisés.

La mairie du Petit-Montesson n'est pas réapparue après la Deuxième guerre mondiale. Cependant, il faut savoir qu'en France, on recense encore de nos jours 129 communes libres.

Damien RIEHM

Un grand merci à Jean-Paul Debeauvais pour les documents qu'il nous a aimablement fournis.